

2/ Suivi des projets identifiés :

Le suivi des projets communaux et métropolitains identifiés sera conduit en collaboration avec les partenaires FIBOIS SUD et COFOR 13, aussi bien dans leur phase de conception que dans leur phase de réalisation, afin d'apporter aux maîtres d'ouvrages un appui dans leur mise en œuvre.

3/ Cartographie / géolocalisation :

Les projets identifiés en 2021 ont été géolocalisés sur une carte interactive réalisée sur l'outil UMAP. Cet outil n'étant pas compatible avec les outils informatiques métropolitains, cette cartographie a été retranscrite sur un outil métropolitain. Le titulaire du stage devra mettre à jour cette cartographie à partir des éléments qu'il recueillera (nouveaux projets + mise à jour de ceux identifiés en 2021).

Ce travail devra se faire en collaboration avec la Division Données et Information Géographique / Service Données et Transformation Digitale / Direction Numérique / D.G.D. Appui et Services.

Il conviendra également de rendre accessible cette cartographie aux différents porteurs de projets et partenaires de la filière.

4/ Élaboration d'un guide juridique :

En collaboration avec la Direction des Achats de la Métropole Aix-Marseille-Provence, il conviendra de réaliser un guide juridique permettant d'accompagner les maîtres d'ouvrages publics (communaux et métropolitains) dans la rédaction des cahiers des charges des marchés publics afin d'y intégrer du bois local, notamment du pin d'Alep, conformément aux Code des Marchés Publics et des instructions juridiques métropolitaines.

Ce guide devra mettre en évidence les avantages liés à l'utilisation du matériau bois (économies d'énergie, rapidité de réalisation, chantier propre, etc.) et donnera les clés juridiques aux maîtres d'ouvrage pour intégrer du bois local, de préférence du pin d'Alep dans la rédaction des cahiers des charges. Il devra également aborder en introduction la multifonctionnalité de la forêt, son rôle dans l'atténuation du changement climatique et la séquestration du carbone dans les réalisations.

SAVOIR-ÊTRE

- Sens des responsabilités, de l'organisation et de la concertation,
- Sens de l'écoute et du travail en équipe,
- Aptitude à la communication orale et écrite,
- Autonomie,
- Rigueur,
- Capacité d'adaptation,
- Curiosité d'esprit,
- Disponibilité,
- Esprit d'équipe,
- Sens de l'organisation,
- Sens des responsabilités,
- Qualités relationnelles,
- Dynamisme,

SAVOIR-FAIRE

- Capacité d'analyse, d'autonomie et de synthèse,
- Aide à la décision,
- Force de propositions,
- Concevoir des outils et des procédures,
- Piloter, suivre, contrôler, évaluer les activités,
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique et de SIG,
- Connaître les règles juridiques applicables dans la FPT,
- Qualité rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe,
- Capacité à travailler et à fédérer en réseau (animation, médiation, représentation) avec des publics divers (institutions, associations, professionnels de la filière).

DIPLÔME RECHERCHÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Master 1 - Master 2 - Diplôme d'ingénieur
FILIÈRE – ÉCOLE <i>(Pour publication via le réseau des écoles)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialité construction bois et commerce du bois - Urbanisme et aménagement - Construction / génie civil - Patrimoine / Architecture - Géographie urbaine
DATES ET LIEU D'AFFECTATION	<p>Lieu : Immeuble le Balthazar + déplacements dans les services métropolitains et les communes membres de la Métropole</p> <p>Dates : septembre 2024</p>
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	<p>Chantal DEMARIA, Chargée de mission Valorisations forestières</p>
PERSPECTIVE D'INTÉGRATION : Projection départ à horizon 2025 / 2026 ou Nouveau Besoin	<p>Besoin pérenne, emploi à pérenniser si possible</p>
CONTACT RH	<p style="text-align: right;"> emploisintegration@ampmetropole.fr chantal.demaria@ampmetropole.fr </p>